

R.489

INITIALE

CONDUITE DES CHARIOTS

CATÉGORIES 1A et/ou 1B et/ou 2B et/ou 3 et/ou 4 et/ou 5 et/ou 6 + TESTS CACES® R.489.



PUBLIC

Personne majeure



NB STAGIAIRES

8 stagiaires



DURÉE

1 à 5 jours



LIEU

Centre ou intra



PREREQUIS

- Être apte médicalement
- Compréhension, maîtrise de la langue française et des 4 opérations de calcul.



HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.

R.489

CHARIOTS



OBJECTIFS

Être capable de :

- **Vérifier** la présence et la validité des documents règlementaires et savoir les exploiter.
- **Vérifier** l'état du chariot avant son utilisation.
- **Maîtriser** sa conduite et sa vitesse à vide et en charge.
- **Réaliser** les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges de stockage et de déstockage en pile et en palettier.
- **Réaliser** les opérations de chargement et de déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière.
- **Réaliser** les opérations de chargement et de déchargement d'un camion ou d'une remorque latéralement. Attelage et dételage d'une ou plusieurs remorque(s), arrimage des charges.
- **Appliquer** les consignes de sécurité, assurer la maintenance de 1er niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés à sa hiérarchie en référence à la recommandation R.489.



FORMATEUR

- Formateur(s) expérimenté(s) avec un certificat CACES® ou une attestation dans le domaine des chariots à conducteur porté des catégories 1A et/ou 1B et/ou 2B et/ou 3 et/ou 4 et/ou 5 et/ou 6 attestant d'une expérience de minimum 2 ans de conduite et disposant d'une attestation de compétence formateur.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique PILOCAP).
- Un livret de formation R.489 est remis au(x) stagiaire(s).
- Formation pratique sur chariots des catégories 1A et/ou 1B et/ou 2B et/ou 3 et/ou 4 et/ou 5 et/ou 6 en R.489.



METHODE D'EVALUATION

- Evaluation théorique sous forme de QCM.
- Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.



MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.
- Formation pratique sur zone conforme aux catégories 1A et/ou 1B et/ou 2B et/ou 3 et/ou 4 et/ou 5 et/ou 6 de la recommandation R.489.
- Gerbeurs à conducteur porté hauteur de levée $\leq 1,20$ m (Catégorie 1A).
- Gerbeurs à conducteur porté hauteur de levée $\geq 3,10$ m (Catégorie 1B).
- Chariots tracteurs industriels capacité de traction $>$ à 25000 kg (Catégorie 2B).
- Chariots frontaux en porte-à-faux de capacité \leq à 6000 kg (cat.3).
- Chariots frontaux en porte-à-faux de capacité $>$ à 6000 kg (cat.4).
- Chariots élévateurs à mât rétractable (Cat.5)
- Chariots à conducteur porté à poste de conduite élevable (Cat.6)
- Remorques et ou camions pour chargement, Palettes, Palettes empilables, palettiers de stockage différentes charges spécifiques, Remorques pour tractage, pente et ou devers.



SANCTION

- Attestation de formation
- Un certificat CACES® contenant les mentions exigées par la recommandation R.489 sera délivré (si obtention).



TARIFS

- En inter à partir de 290 € HT
- En intra : à partir de 850 € HT / jour



RECYCLAGE

- A lieu tous les 5 ans.
- Doit être détenteur d'une formation R.490.



CODES RS

- **RS5055** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE) Date d'échéance de l'enregistrement : 27-01-2025
- **RS5057** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE) Date d'échéance de l'enregistrement : 27-01-2025
- **RS5058** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE) - Date d'échéance de l'enregistrement : 27-01-2025
- **RS5054** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 3 - Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE) - Date d'échéance de l'enregistrement : 27-01-2025
- **RS5059** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE) Date d'échéance de l'enregistrement : 27-01-2025
- **RS5060** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE) - Date d'échéance de l'enregistrement : 27-01-2025
- **RS5061** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite élevable (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE) - Date d'échéance de l'enregistrement : 27-01-2025

CONTENU DE LA FORMATION

PRÉSENTATION :

- Objectif global de la formation
- Généralités
- Les accidents

LÉGISLATION :

- Responsabilités
- Applications des textes
- Le CACES®
- L'autorisation de conduite

CONNAISSANCES THÉORIQUES :

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention
- Les catégories Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.

CONTENU DE LA FORMATION

SAVOIR – FAIRE PRATIQUES :

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Operations d'entretien quotidien
- Maintenance.

LES MOYENS DE PROTECTION :

- Les gants
- Les lunettes
- La tenue de travail
- Les chaussures de sécurité

LES GESTES ET POSTURES :

- Les accidents de manutention
- Méthodologie
- Les vibrations

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

- Test théorique CACES®, format QCM selon la recommandation R.489.
- Test pratique pour CACES® catégorie(s) 1A et/ou 1B et/ou 2B et/ou 3 et/ou 4 et/ou 5 et/ou 6 selon la recommandation R.489.

—• Merci !

PILOCAP! FORMATION

Notre actualité

formation-pilocap.fr

